

BESOIN D'AIDE A DOMICILE ?

Téléphone : 03.86.67.10.68

L'A.A.S.P UNA YONNE NORD, Association d'Aide et Services à la Personne (fusion des Associations UNA PONT SUR YONNE et SERGINES) est une Association **à but non lucratif** autorisée et tarifée par le Conseil Départemental avec un agrément qualité délivré par Mr Le Préfet.

Les publics aidés par l'Association :

- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Personnes momentanément en difficulté (hospitalisation, accident, maladie...)
- Familles
- Personnes sans difficultés particulières

Les Prestations proposées :

- Assistance aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle (aide à la prise de repas, aide au lever ou au coucher, aide à l'habillage, aide à l'hygiène corporelle élémentaire, présence, écoute,...)
- Préparation des repas à domicile (y compris les courses si besoin)
- Accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap en dehors de leur domicile : promenades, transports, actes de la vie courante (accompagnement attentionné, aide et soutien physique de la personne)
- Entretien de la maison et travaux ménagers (ménage, repassage,...)
- Téléassistance : Liaison à distance grâce à un équipement spécialisé, à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgence

- Réalisation de petits travaux, jardinage.

Si vous le souhaitez, une étude précise de vos besoins peut être réalisée à votre domicile, ainsi qu'un éventuel financement. (Conseil Départemental, caisses de retraite, mutuelles etc...)

Le consommateur peut le cas échéant bénéficier sous conditions et selon les dispositions en vigueur, d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt pour les dépenses supportées dans le cadre de l'aide à domicile (La moitié des dépenses engagées dans la limite d'un plafond annuel de 12 000 € hors majorations éventuelles).